

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 28 février 2024

Salon international de l'agriculture : les producteurs provençaux largement récompensés par le Concours général agricole

La Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône proposent un stand commun, à l'occasion du Salon international de l'agriculture, qui se tient à Paris du 24 février au 3 mars. Objectif : promouvoir les produits locaux auprès des visiteurs, grâce, notamment, à la présence continue de nombreux producteurs du territoire. Une démarche gagnante puisque trois d'entre eux viennent de décrocher une médaille au très sélectif Concours général agricole : la miellerie Symbeeose, les conchyliculteurs Paul et Caroline Scotti et le producteur de confitures Jean Chiron ! Ils viennent ainsi allonger la liste des producteurs du territoire récompensés, forte de 125 médailles pour le vin et 68 pour les produits agricoles.

Symbeeose : trois médailles d'or pour un miel de qualité, dès la première participation !

Charlotte et Romain, apiculteurs installés à Berre-l'Étang, ont réussi un véritable exploit : ils remportent trois médailles d'or pour leurs miels d'acacia, de châtaignier et de lavande de Provence. Symbeeose fait partie des producteurs soutenus par la Métropole et le Département. Les deux apiculteurs bénéficient, en effet, d'un débouché économique supplémentaire grâce à la création des halles Terres de Provence situées à La Barasse (Marseille 11^e). À l'occasion des marchés de Noël, ils proposent de nombreux produits autour de leurs miels bio : pain d'épices, nougats, croquants, guimauves... Ils seront présents au Salon international de l'agriculture, sur le stand de la Métropole et du Département, du 1^{er} au 3 mars 2024.

Les huîtres de Camargue du couple Scotti décrochent l'argent après l'or en 2023

L'huître de Carteau est bien pleine, avec un léger goût de sucré. Des qualités qui, ajoutées au savoir-faire de Caroline et Paul Scotti, ont séduit les membres du jury du Concours général agricole pour la deuxième année consécutive. Les deux conchyliculteurs, installés à Port-Saint-Louis-du-Rhône, viennent de remporter une médaille d'argent, après avoir décroché la première place l'année dernière. Une véritable satisfaction, pour eux, qui confirme le soutien de la Métropole et du Département à la filière piscicole/conchylicole à travers diverses actions : dispositif d'aide à l'investissement, soutien au dépôt d'une identification géographique protégée concernant les moules et les huîtres originaires du territoire. Dès l'ouverture du Salon international de l'agriculture, les visiteurs ont pu déguster les coquillages de Caroline et Paul Scotti sur le stand commun de la Métropole et du Département.

La confiture de fraises de Jean Chiron remporte le bronze

Installé à Miramas, cet arboriculteur propose une culture en lutte raisonnée pour produire des huiles d'olive, des pâtes de fruits et des confitures, gelées et autres marmelades à partir de fruits frais (fraises, coings, abricots, cerises, figues, etc.). Une exigence qui vient d'être récompensée par une troisième place au Concours général agricole remportée pour la confiture de fraises.

Représentant l'excellence agricole du territoire départemental, ces produits sont proposés à la vente sur les étals des halles de producteurs « Terres de Provence » situées à La Barasse (11^e). Une parfaite illustration de la qualité de l'offre sélectionnée par la Métropole et le Département, en lien avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, pour une offre en circuits courts qualitative.

« Je me félicite des 193 médailles décrochées au concours général pour l'ensemble de notre territoire. Ces récompenses font la preuve de l'excellence agricole des Bouches-du-Rhône, incarnée par des producteurs de talents. La crise actuelle nous rappelle que l'agriculture et l'alimentation sont une véritable préoccupation pour la population provençale, légitimant une action forte des deux collectivités que je préside. Ainsi, le Conseil départemental y consacre 10 millions d'euros par an et la Métropole Aix-Marseille-Provence 3 millions d'euros par an. Un soutien qui participe à l'excellence de nos productions locales et à leur accessibilité auprès du grand public », a précisé Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Première vice-présidente de Départements de France.

⇒ **A NOTER DANS VOS AGENDAS : Les halles de producteurs « Terres de Provence », situées à La Barasse (Marseille 11^e) rouvrent le jeudi 14 mars, à 17h. Fruits, légumes, fromages, pain, confitures, miel seront proposés par les producteurs locaux à un prix équitable tant pour les agriculteurs que pour les consommateurs.**